BASSE-NORMANDIE
Axe 1 : Parcours professionnels

Bionettoyage : entretien des locaux dans les établissements de santé et médico-sociaux action

Contexte

Maintenir et développer les capacités d'évolution professionnelle par la mise en œuvre d'une formation certifiante et professionnalisante

Objectifs

Identifier et mettre en œuvre l'ensemble des travaux et procédures de bionettoyage spécifiques aux structures de santé ; Maîtriser les bonnes pratiques en matière de risques infectieux ; Acquérir les techniques professionnelles de bionettoyage selon les lieux de travail ; Savoir communiquer dans le cadre professionnel et se questionner sur sa posture ; Participer à la démarche qualité et passer son PRAP (Prévention des risques liées à l'activité physique) ; Accompagner à la préparation au titre professionnel « agent de propreté et d'hygiène ».

Renseignements complémentaires

Cette formation se déroule, au plus près de vos agents au sein, prioritairement, de l'un des centres de formation de l'organisme, bénéficiant d'un plateau technique adapté au domaine de la santé et comprend également des visites dans des établissements afin de consolider les acquis de la formation.

Cette formation est éligible aux fonds mutualisés – FQ&CPF, sous réserve que l'agent réalise les 2 modules. En cas de demande de financement au titre des fonds mutualisés, votre délégation aura à cœur de mettre en place un accompagnement financier adapté à vos besoins.

Public
Agents de service de bionettoyage exerçant en établissements de santé ou en établissement sociaux médicaux et ne possédant pas de diplôme en lien avec le métier exercé.

Exercice
2026

Code de formation
1-13

Nature
AFR

Organisé par
AFPA

Typologie
Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Modules

- **Formation au bionettoyage**
  Durée : N/C
- **Titre professionnel « agent de propreté et d'hygiène reconnu au RNCP »**
  Durée : 35 heures